

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/CD

OBJET
Subvention
exceptionnelle au
Syndicat des Jeunes
Agriculteurs de Seine-
et-Marne

N° D_87_2025 (Service des Sports et de la Vie Associative)

L'an deux mil vingt cinq, le 23 juin à 19 heures 10, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 16 juin deux mil vingt cinq et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présents : M. CHERON, Maire, M. DERVILLEZ, Mme BOURGEAIS EL ABIDI, M. ASFAUX, Mme CHOISY, M. REGUIG, Mme CORNEILLAN, M. STUTZ, Mme MAIROT, Mme IVAKHOFF, M. BELEK, Adjoints au Maire, M. FELLAH, Mme GAGÉ, Mme LACHEMI, M. LEMOINE, M. MONIER, Mme SONI MAZOUZI, M. POUVESLE, M. ALBOUY, M. ANKAOUA, Mme DA FONSECA, M. DEYDIER, M. JEGO, Mme PINTO JANEIRO, Conseillers Municipaux.

Absents représentés : Mme ADANUR représentée par M. BELEK, Mme CAMACHO représentée par Mme CORNEILLAN, M. DOURET représenté par Mme MAIROT, M. ESPARRAGA représenté par M. DERVILLEZ, Mme IN représentée par M. LEMOINE, M. MALONGA représenté par Mme BOURGEAIS EL ABIDI, M. MEBARKI représenté par M. ASFAUX, Mme MEUNIER représentée par Mme CHOISY, M. LOMBARD représenté par M. CHERON, Mme ZAIDI représentée par M. JEGO.

Absente : Mme SAINTE ROSE

DATE
D'AFFICHAGE
26 juin 2025

Secrétaire de séance : M. MONIER



Le Syndicat des Jeunes Agriculteurs de Seine et Marne organise le 37^e Festival de la Terre, unique manifestation agricole du département. Cette manifestation est destinée à communiquer et promouvoir le monde agricole auprès des 10 000 visiteurs.

Il se déroulera le 7 septembre 2025 à Villebœuf près de Montereau et au sud de la Seine-et-Marne. Pour soutenir et pérenniser ce festival dans un contexte inflationniste, le syndicat sollicite une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000,00 €.

Vu l'avis favorable de la 1^{ère} commission en date du 16 juin 2025

Vu l'avis favorable de la 2^{ème} commission en date du 17 juin 2025

NOMBRE DE
CONSEILLERS :

 en exercice **35**

 présents **24**

 votants **34**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DÉCIDE à l'UNANIMITE

- D'ATTRIBUER un montant de 1 000,00 euros au syndicat des Jeunes Agriculteurs de Seine et Marne pour leur manifestation « 37^{ème} festival de la Terre » ;
- D'AUTORISER le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.



Pour extrait conforme,
Le Maire,

James Chéron
James CHÉRON